

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 11 février 2021,

LE COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE RENOUVELÉ CONFIE SA PRESIDENCE A FRANÇOIS SAUVADET.

Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Préfet coordonnateur de bassin a installé le nouveau comité de bassin Seine-Normandie ce mardi 9 février 2021.

Cette 10^{ème} mandature du comité de bassin (2021-2026) :

- évolue en élargissant la représentation des parties prenantes, comme prévu dans la loi relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 ;
- est fortement renouvelée en accueillant 80 nouveaux membres sur 176 pourvus (taux de renouvellement de 45%) ;
- associe des représentants des collectivités de l'ensemble du territoire, des parlementaires, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs et des associations de protection de la nature ;
- est, pour la première fois paritaire : près de 40 % des membres sont aujourd'hui des femmes, contre 17 % pour la précédente mandature.



François SAUVADET, ancien ministre, président du conseil départemental de la Côte d'Or a été réélu président du comité de bassin, pour un 3^e mandat. François SAUVADET a annoncé que « le comité de bassin est *actuellement pleinement mobilisé sur le volet eau du plan de relance, pour contribuer à l'effort économique collectif face à la crise sanitaire. Le comité de bassin a également en ligne de mire la finalisation du projet de SDAGE 2022-2027 en intégrant l'avis de l'autorité environnementale et les retours de la consultation du public et des assemblées. Le SDAGE est un*

véritable engagement pour la préservation de l'eau pour les générations futures. »

La séance d'installation a permis l'élection de ses 2 vice-présidents, Denise THIBAUT, représentant les associations, et Christian LECUSSAN, représentant les entreprises. Ont été également élus les représentants au conseil d'administration de l'agence de l'eau, les présidents des commissions : littoral et milieu marin, des milieux naturels et C3P commission permanente des programmes et de la prospective.

Le précédent comité de bassin a déjà agi très concrètement pour relever les défis majeurs du bassin Seine-Normandie. Quelques actions phares depuis 2017 :

- adoption à l'unanimité du programme d'intervention « eau & climat » 2019-2024 de l'agence de l'eau, qui prévoit 3,84 milliards d'euros d'investissement pour soutenir des actions prioritaires pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.
- adoption de l'état des lieux du bassin Seine-Normandie et forte mobilisation du comité de bassin dans ses commissions pour élaborer, à distance, l'avant-projet de SDAGE 2022-2027.
- adoption dès le mois de mai 2020, des mesures d'urgence et du plan de reprise pour aider les maitres d'ouvrage à gérer les conséquences de la crise sanitaire, et mobilisation sur le plan de relance gouvernemental.

Contact presse

Agence de l'eau Seine-Normandie

Marie-Anne Petit Andriana

Tél : 06 61 58 91 74

Mél : petit.marie-anne@aesn.fr

Le comité de bassin organise la concertation des usagers de l'eau.

Institué par la loi sur l'eau de 1964, le comité de bassin, composé de représentants des collectivités (40%), des usagers (40%), de l'Etat (20%) est le lieu de concertation sur la politique de l'eau. Le comité de bassin Seine-Normandie compte 185 membres et s'organise en commissions et en groupes de travail.

www.eau-seine-normandie.fr



COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

Président au titre des parlementaires et collectivités : François SAUVADET

Vice-Présidente au titre des usagers non économiques : Denise THIBAULT

Vice-Président au titre des usagers économiques : Christian LECUSSAN

COMMISSION PERMANENTE DES PROGRAMMES ET DE LA PROSPECTIVE

Président au titre des parlementaires et collectivités : Nicolas JUILLET

Vice-Présidente au titre des usagers non économiques : Isabelle GAILLARD

Vice-Présidente au titre des usagers économiques : Christine HERMANS-CHAPUS

COMMISSION DES MILIEUX NATURELS (COMINa)

Président au titre des usagers non économiques : Léopold SARTEAU

Vice-Président au titre des parlementaires et collectivités : Frédéric MOLOSSI

Vice-Président au titre des usagers économiques : William de LUMLEY

COMMISSION RELATIVE AU LITTORAL ET A LA MER (COLIMER)

Président au titre des parlementaires et collectivités : Pierre VOGT

Vice-Président au titre des usagers non économiques : Charles BOULLAND

Vice-Président au titre des usagers économiques : Alexis MAHEUT

ADMINISTRATEURS OU ADMINISTRATRICES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

- pour le collège des parlementaires et des collectivités territoriales :

Nicolas JUILLET
Valérie NOUVEL
Denis MERVILLE
Martine EAP-DUPIN
Dan LERT
Bernadette VANNOBEL
François CHOLLEY
Marie-Laure BEAUDOIN
Pierre VOGT
Eva ROUSSEL
Belaïde BEDREDDINE

- pour le collège des usagers non économiques :

Léopold SARTEAU	au poste réservé au représentant des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique
Philippe LAGAUTERIE	au poste réservé au représentant d'une association agréée de protection de l'environnement
Isabelle GAILLARD	au poste réservé au représentant d'une association nationale de consommateurs
Catherine JOURDAIN	
Sylvie MOREL	

- pour le collège des usagers économiques :

Bruno HAAS	au poste réservé au représentant des professions agricoles
Ghislaine LEFEUVRE	au poste réservé au représentant des professionnels de la pêche ou de l'aquaculture
Christian LECUSSAN	au poste réservé au représentant des professions industrielles
Cécile LAUGIER	
Maurice LOMBARD	

- pour les personnes qualifiées :

Daniel MARCOVITCH